



MAIRIE DE CHAMPNEUVILLE (F)

En quelques mots...

Localisation : 9 rue de l'Eglise, Champneuville

Programme : rénovation, restructuration et extension de la Mairie et de la salle des fêtes accessible aux personnes à mobilité réduite

Typologie : bâtiment public, mairie et salle multifonctions

Reconnaissance patrimoniale : patrimoine rural, sans protection

Période de construction : 1926

Année de rénovation : 2011-2012



Une rénovation éco-citoyenne

Construit en 1926, à l'époque de la reconstruction, le bâtiment accueille à l'origine une école et une mairie. Aujourd'hui, les lieux hébergent au rez-de-chaussée l'administration communale et une salle polyvalente ainsi qu'à l'étage un logement. La rénovation, menée par la Commune, concerne uniquement le rez-de-chaussée.

Les façades, en pierre et enduites, n'ont subi aucune transformation dans le temps.

Le Maire a souhaité impliquer les 120 habitants de la Commune au projet, via une enquête de citoyenneté, entre autres à propos des choix environnementaux à développer dans le projet. 84% ont répondu que le développement durable est indispensable. Cette remarque a été intégrée dans l'approche de la rénovation.

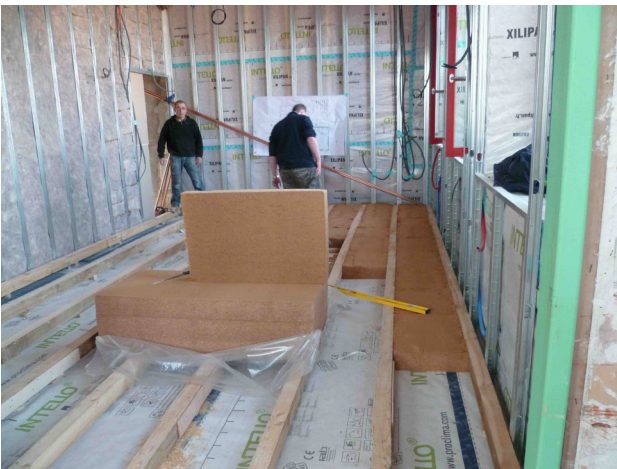
Le projet est fédérateur au niveau local et s'inscrit dans une démarche environnementale exemplaire et pédagogique qui «doit devenir démonstrative et produire des changements de comportement».

La Commune a travaillé avec de nombreux conseillers dont le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Meuse, la Fondation du Patrimoine, le Centre permanent d'initiative pour l'environnement ou encore l'Office du tourisme. Le financement a été soutenu par l'Etat, les partenaires économiques locaux ainsi que des fonds européens.

Démarche énergétique

Les travaux réalisés ont permis d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment existant et d'adapter les différentes fonctions aux exigences réglementaires de sécurité, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'acoustique dans une démarche globale de développement durable.

Le choix s'est porté, dans un principe d'isolation «boîte dans la boîte», sur une structure bois isolée en laine de bois. Une attention particulière a été portée aux ponts thermiques et à l'étanchéité à l'air. Les châssis ont été remplacés et le choix s'est porté sur un modèle double



Echange d'expériences

Pour reprendre les propos du Maire de Champneuville au colloque interrégional de Montmédy «Formation à l'éco-rénovation patrimoniale» en novembre 2012, «les rapports entre les entreprises sur le chantier étaient différents et les artisans y ont trouvé leur compte. Les entreprises ont réorganisé leur manière de travailler. Une grande synergie s'est créée entre tous les acteurs. Ce chantier, à l'échelle de notre petite commune, a été une belle expérience environnementale, sociale et humaine. Nous avons souhaité être exemplaire, mais exemplaire comme le définit Michel Serres: être bon, pas le meilleur, ne pas vouloir donner de leçon mais plutôt donner l'envie d'être copié.»

vitrage. Des peintures sans solvant ont été privilégiées et appliquées sur les panneaux muraux en fibres de cellulose. Un chauffage aux pellets a été installé ainsi qu'une ventilation mécanique double flux.

L'extension, imposée par le programme, est un volume simple, cubique, en bardage bois à caractère contemporain dont l'impact au sol a été minimisé. Le bardage bois prégrisé pour les façades offre une bonne intégration du volume dans l'environnement. Vu la fonction de cette salle, l'isolation acoustique a été soignée.

Page de gauche: bâtiment rénové et avant travaux
©Maire de Champneuville

Photos: étapes des travaux de l'isolation intérieure «boîte dans la boîte» sur les six faces et de la construction d'une extension
©Auteur de projet - Agnès Ries



Clause «formation» des artisans

Le maître d'ouvrage et l'auteur de projet ont intégré des critères de référence en bâtiment basse consommation dans l'appel d'offre public. En l'absence de ces références, l'entreprise candidate doit s'engager à consacrer un minimum de deux jours de formation à l'étanchéité à l'air.

On peut également citer le projet de réaffectation d'un bâtiment public en école à Commercy, où des clauses similaires ont été appliquées dans l'appel d'offre aux entreprises.

Par ailleurs, lors des réunions de chantier, il a constamment été rappelé les objectifs environnementaux du projet et l'importance de l'étanchéité à l'air pour l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment. Il en a été de même pour l'aspect de la gestion des déchets.

Ce chantier a été largement cité en exemple et a reçu récemment le prix Lorraine Qualité Environnement 2013 ainsi que les Rubans du Patrimoine 2013.

Maître d'ouvrage : Mairie de Champneuville
Auteur de projet : Agnès Ries, architecte
21 rue Voltaire - 55 000 Bar Le Duc
Contact : Mairie de Champneuville
9, rue de l'Eglise - 55 100 Champneuville (F)
+33 3 29 85 87 38